

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 septembre 2021

CONTACT PRESSE

Rumeur publique

Lorraine Froment
Tél. : 06 08 35 88 89
lorraine.froment
@rumeurpublique.fr

Emmanuelle Girault
Tél. : 06 25 52 52 17
emmanuelle.girault
@rumeurpublique.fr

À PROPOS D'ARTS ET MÉTIERS

Grand établissement technologique, Arts et Métiers compte 8 campus et 3 instituts. Arts et Métiers a pour missions principales la formation d'ingénieurs et cadres de l'industrie, la recherche. Il forme chaque année plus de 6 000 étudiants du bac+3 jusqu'au bac+8. Par ses formations, ses 15 laboratoires et sa recherche partenariale, Arts et Métiers est un acteur socio-économique au service des territoires.

En savoir plus :

<https://artsetmetiers.fr>

Arts et Métiers s'engage contre les violences sexistes et sexuelles

Arts et Métiers renforce son dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) et de prise en charge des victimes, en organisant, en complément de sa cellule écoute-veille-accompagnement, des ateliers de sensibilisation et en lançant une campagne d'affichage.

« Une des spécificités d'Arts et Métiers est de considérer que notre formation n'est pas seulement scientifique et technologique mais aussi humaine et sociale. Nous l'avons d'ailleurs formalisé à travers le projet de vie étudiante. Cette expérience humaine doit être épanouissante pour les élèves et les personnels et ne peut tolérer de comportements irrespectueux ou violents. Le dispositif que nous mettons en place à la rentrée 2021 s'inscrit donc dans un continuum logique pour l'École. » a déclaré Laurent Champaney, directeur général d'Arts et Métiers.

Le dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles d'Arts et Métiers s'appuie sur un triptyque : information, sensibilisation et accompagnement.

La campagne d'affichage s'attaque aux idées reçues et à la banalisation des violences sexistes et sexuelles en marquant clairement les limites de comportements qui, non seulement n'ont pas leur place à Arts et Métiers, mais relèvent de sanctions pénales. Elle informe également sur les dispositifs d'accompagnement existants. Elle a été réalisée par l'École, avec la participation d'étudiant.e.s volontaires.





Des ateliers de sensibilisation sont organisés à partir de septembre 2021, à destination des étudiant.e.s et des personnels des huit campus. L'objectif est de savoir identifier les violences sexistes et sexuelles et leurs effets (harcèlement, cyber harcèlement, agressions, viols, etc.). Ils sont obligatoires pour les élèves de première année.

Ces ateliers, dont le contenu est adapté au profil des publics, sont animés par des membres du réseau indépendant VSS-Formation, fondé par la CPED (conférence Permanente des chargé.e.s de mission égalité et diversité), l'ANEF (Association nationale des études féministes) et JuriSup (le Réseau des affaires juridiques de l'enseignement supérieur et de la recherche).

La nomination à venir de référentes égalité femmes-hommes, chargées d'accompagner Arts et Métiers dans le soutien aux victimes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, renforce les dispositifs d'aide existants.

En 2020, Arts et Métiers a mis en place un programme EVA (écoute, veille, accompagnement) avec l'appui de la Fondation Santé des Étudiants de France, destinée à la prévention des risques psychosociaux. Il comprend, pour les étudiant.e.s, des consultations psychologiques et psychiatriques et des actions de préventions collectives et, pour les professionnels, des conseils et une sensibilisation aux bonnes pratiques pour la résolution de situations psychologiques problématiques individuelles ou collectives.

Les personnels, victimes de violences sexistes et sexuelles, peuvent également solliciter un dispositif SASCO d'analyse des pratiques professionnelles.